

Lévis, 27 septembre 2021

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS EN INSTALLATION - # 21-09

Objet : La rémunération des éducatrices qualifiées est nettement inférieure aux comparateurs

Chers parents,

Le CPE-BC exprime sa solidarité à l'équipe dans la recherche d'une meilleure reconnaissance des professions en petite enfance. Nous souhaitons, en particulier, qu'un rehaussement salarial soit fait afin de reconnaître à sa juste valeur la profession d'éducatrice et d'éducateur ainsi que son apport dans le développement des jeunes enfants. Il s'agit là d'une iniquité historique depuis longtemps décriée dans le réseau. Il est grand temps de la régler. Il faut que des gestes concrets soient posés par le gouvernement du Québec.

Une analyse indépendante parue ce mois-ci dit que peu importe sous quel angle on la compare, la rémunération des éducatrices et éducateurs qualifiés est toujours nettement inférieure aux comparateurs utilisés. Autrement dit, nos éducatrices et éducateurs dans le réseau, qui assument de lourdes responsabilités, sont pourtant systématiquement moins bien payés que n'importe quel autre emploi comparable.

Cette situation est d'autant plus troublante que nos éducatrices et éducateurs jouent un rôle absolument essentiel pour la société en accueillant les jeunes enfants et en soutenant leur développement global. Non seulement cela permet à des milliers de parents de retourner au travail l'esprit en paix, mais aussi cela contribue à l'épanouissement de générations d'enfants, nos adultes de demain.

Avec le manque de places et une pénurie de main-d'œuvre, le Québec n'a simplement pas les moyens de continuer dans cette voie. Il est grand temps de reconnaître le réseau des CPE-BC à sa juste valeur!

Pour tout question, n'hésitez pas à communiquer avec moi et il me fera plaisir de vous donner de plus amples informations.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire et nous vous souhaitons une bonne journée.

Martin Demers Directeur général CPE-BC Vire-Crêpe